



REVUE DE PRESSE

Samedi 02 juin 2018



La moitié des seniors ne peut plus marcher après 75 ans

Part des 75 ans et plus ayant des difficultés pour ...



Champ : Individus de 75 ans et plus résidant à domicile, France métropolitaine.

Source : Enquête Capacités, Aides et Ressources des seniors, ménages - 2015, DREES

INFOGRAPHIE CL

■ Aujourd'hui, cinq Repair cafés se tiennent en Charente ■ Trois d'entre eux sont accompagnés de pique-niques zéro déchet ■ Témoignages de Charentais qui ne jettent (presque) plus rien.



Réparer au lieu de jeter, c'est le principe des Repair cafés. Sophie, 10 ans, se rend à celui d'Angoulême pour remettre en marche ses jouets cassés.

Photo Renaud Joubert

Programme de «Seconde vie pour nos déchets»

Ce matin, au marché de Saint-Cybard à Angoulême: collecte de vélos par la Cyclofficine d'Angoulême. De 10h à 12h, l'association LAPLA.NET propose une bourse aux ordinateurs sur la place du marché de La Couronne. À Brie: de 9h30 à 12h00, Repair café au centre culturel associatif et de loisirs. Renseignements: 06 22 29 77 65 - repaircafebrie@hotmail.com À Fléac: de 10h00 à 14h00, Repair café et pique-nique partagé zéro déchet au château de Fléac. Renseignements: Jean-Charles Garcia, epmjic@gmail.com, 07 86 75 54 47 À Angoulême: de 12h00 à 17h00, pique-nique zéro déchet et Repair café à la salle et dans le parc du Petit Fresquet. Renseignements: 05 45 92 48 32 - repair-cafe@reseau-mpp.org À Cognac: de 14h00 à 16h00, Repair café de la Maison de l'enfant et de la famille. L'Aserc propose un Repair Café spécial vélo et couture, Renseignements: 05 45 36 87 50 adultescrouin.aserc@gmail.com À Barbezieux: de 12h00 à 17h00, pique-nique partagé zéro déchet et Repair Café, sur le site de St Hilaire. À 12h, Pique-nique géant zéro déchet sur place sous tivoi. De 14h à 17h, Repair café. Renseignements: 05 45 78 05 92.

Leur vie (presque) sans poubelle

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charenteinfo.fr

Jeter, c'est dépassé. Recycler, valoriser, réparer: tel est désormais le pli à prendre. À en écouter Sophie, 10 ans, ce serait même un jeu d'enfant. La petite fille est une habituée du Repair café d'Angoulême pour ses jouets. Elle a redonné vie à un chat robot. Juste en s'y penchant quelques minutes avec les bons outils. «Je lui mais bien et c'était un cadeau, je n'avais pas envie de le jeter.» Samedi dernier, à FestiFastoche, elle est revenue remettre en marche une petite console. Au Repair café d'Angoulême, à la Maison des peuples et de la paix, les participants s'échangent les connaissances comme les tournevis. L'initiative veut faire tâche

d'huile en Charente. Aujourd'hui, à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, cinq Repair cafés sont organisés dans le département (lire encadré). Le principe de ce concept né en 2009 aux Pays-Bas: chacun répare son objet, en collaboration avec les autres.

«Pas un choix, mais une obligation»

«Il y a de quoi souder, visser, démonter... mais on n'est pas des professionnels», explique Yannick Delprat, coordinateur en Charente des Petits Débrouillards. L'idée, c'est que les gens viennent eux-mêmes détecter la panne et la réparer si c'est possible. Petit électroménager, vêtements ou vélos: tout ce qui est réparable peut être apporté. Une néces-

sité, dans un département où les déchets de déchetterie et autres encombrants représentent 221 kg par an et par habitant. «On essaie de questionner notre société d'hyperconsommation, dit encore Yannick Delprat, derrière chaque appareil électrique il y a des ressources qui ne sont pas inépuisables et il y a aussi des gens qui souffrent pour les extraire.»

Trois Repair cafés se doublent aujourd'hui d'un pique-nique zéro déchet. Histoire de s'initier à cette démarche, qui consiste à réduire, voire à éliminer, tous ses déchets domestiques, en commençant par en produire le moins possible. Grâce, notamment, au compostage, au fait maison (1) ou à l'achat en vrac. Contraignant le «zéro déchet»? Non, promettent ceux qui s'y sont mis.

«Juste une nouvelle habitude à prendre, les clients prennent vite le pli de rapporter leurs contenants», assure Raphaël Guerreiro Boissière, cogérant de la Drôle d'épicerie à Angoulême où tout, y compris les yaourts et l'huile, s'achète en vrac. Pour sa famille de quatre, lui ne produit plus qu'une poubelle noire de 20 l par semaine et une poubelle jaune toutes les deux à trois semaines: «On n'est pas passé aux couches jetables pour la petite dernière», justifie-t-il.

Le commerçant a été surpris de voir sa clientèle dépasser le cercle des militants déjà acquis à la cause écolo: «Ici, j'ai aussi bien des étudiants fauchés que des gens plus aisés, surtout que c'est un bon moyen de faire des économies puisque vous ne payez que ce dont vous avez besoin.» Pour Fanny Rondeau, l'une des bé-

névoles à l'origine de la recyclerie Avril à Saint-Cybardaux qui a traité 18 tonnes de matériaux en 2017, «passer du linéaire au circulaire n'est pas un choix mais une obligation à l'heure qu'il est». Engagée dans la démarche zéro déchet, elle ne l'applique pas dans tous les domaines domestiques, même si elle est convertie à la lessive fabriquée maison et à la brosse à dent compostable (en bambou). «Il faut y aller par étapes, faire notre part de colibri.» En Charente, 4 300 tonnes d'emballages plastique se retrouvent dans les poubelles jaunes chaque année. Dans ce contexte, tous les colibris, même les plus petits, sont les bienvenus.

(1) Sur charenteinfo.fr: retrouvez une recette de dentifrice et une recette de lessive.

Alexia Krioucoff, 29 ans

«Un sac noir tous les trois mois»

Courses de produits en circuit court avec des sacs à vrac, produits d'entretien faits maison, achats de vêtements d'occasion. Depuis deux ans, Alexia Krioucoff, de Saint-Germain-de-Montbrun, s'est engagée vers le zéro déchet. «Je ne me mets pas la pression, je continue parfois à acheter des produits tout faits et emballés, comme des raviolis parce que c'est pratique et que j'aime ça.» Aujourd'hui, elle, son mari, leur chat et leurs cinq poules ne produisent qu'un sac noir tous les quinze jours et un sac noir de déchets ménagers tous les trois mois «et encore, il n'est pas plein. On y trouve principalement les mégots de cigarette des copains.» Pour la jeune comédienne, la démarche, animée par une réflexion sur l'environnement, n'est pas une contrainte: «C'est du plaisir! Il ne faut pas penser que l'on va parvenir au zéro déchet



tout de suite. L'idée c'est d'être dans le jeu. Moi ça m'amuse de trouver une alternative à mon produit vaisselle, ça a un côté petit chimiste. Faire soi-même, cela amène aussi une sorte de fierté. Et l'achat en vrac, c'est facile à mettre en place. Ça me demande du temps de fabriquer mes éponges mais ça me ramène à quelque chose de terrien, de simple, de concret.» Alexia Krioucoff assure aussi qu'elle a fait des économies. «Le zéro déchet, selon moi, c'est surtout remettre au centre de nos vies le lien avec l'autre. Et ce n'est pas une démarche d'arrière-garde, mais au contraire, c'est vivre avec son temps, penser ses pratiques en rapport avec l'état actuel de la société.»

Zéphyrine Lajonc, 30 ans

«Encore beaucoup à faire»

Chez Zéphyrine Lajonc, à Brie, les placards d'épicerie sont 100 % zéro déchet: pas d'emballage, mais des bocaux en verre et des sacs à vrac réutilisables. Pour elle, le délice ça a été le livre «Famille presque zéro déchet». «L'auteur, Jérémie Pichon est venu à Brie l'an dernier pour une conférence mais cela fait déjà deux ans que l'on s'y met à la maison. Pour moi, le point de départ ça a été les questions de santé: ce que je mettais dans mon assiette, ce que j'utilisais dans la salle de bain.» Maman d'un bébé de 4 mois, Zéphyrine Lajonc utilise des couches lavables «mais pas à 100 % encore. Même si c'est très intéressant, y compris financièrement: il faut compter 300€ pour en avoir 10, mais on les garde de la naissance à la propreté. Au début, ça a fait peur au papa, mais finalement, il s'y est bien mis et la nounou est partante pour jouer le jeu aussi,



elle est contente, ça lui fera moins de poubelles.» Savon de Marseille, shampooing sec, lingettes lavables faites maison, brosses à dent compostables... le couple fait aussi attention à réparer avant de jeter. Éducatrice de jeunes enfants, Zéphyrine Lajonc aimerait pouvoir appliquer ses pratiques domestiques dans la crèche où elle travaille. Au cœur de sa démarche: l'environnement. «Je me suis baladée aux carrières de Tourvérac il y a peu et nous sommes tombés sur beaucoup de déchets. Donc il y a encore beaucoup à faire, beaucoup de choses à apprendre aux gens. Même si je pense que les moins de 30 ans ont beaucoup plus conscience des dangers de toute cette surconsommation.»

Face à la météo, l'agriculture veut se prendre en main

Après les orages de samedi, une réunion s'est tenue hier au BNIC, à Cognac. Pour mettre rapidement en place des mesures efficaces.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Une centaine de personnes: des viticulteurs, des maraîchers et des céréaliers, qui ont perdu tout ou partie de leur récolte. Des éleveurs aussi, qui vont devoir faire une croix sur le fourrage. Les agriculteurs sont venus des deux Charentes, hier, au Bureau national interprofessionnel du cognac, pour dresser, avec le préfet de région et des élus, le bilan des intempéries du week-end dernier. En Charente-Maritime, la plus touchée, 2.800 agriculteurs ont été impactés. Cela représente environ 15.000 hectares; 10 millions d'euros de pertes directes.

«Être prêt en main»

Afin de mobiliser les dispositifs d'aides, les préfets de Charente, Charente-Maritime et Gironde vont harmoniser leurs positions. Pour le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti, «nous allons déterminer des zones, il n'y aura pas de cas par cas», indique Dider Lallement, le préfet de région. Idem pour les aides à l'emploi. Sur le terrain, la priorité va être d'améliorer le dispositif de lutte contre la grêle. Il y en a actuellement 96 sur les Charentes, 142 en Gironde. «On va voir où on



«Ce tout de table était nécessaire», indique le préfet de région.

Repro CL

peut boucher des trous», indique Xavier Desouche, le président de la chambre d'agriculture, qui lorgne notamment vers les Landes et le sud de la métropole bordelaise pour traiter les orages en amont. «Il faudra mobiliser des volontaires pour tenir les postes, acheter le matériel.» «Le but, c'est d'être prêt en mai, au démarrage de la campagne, l'an prochain.»

En parallèle, les représentants des différentes filières veulent pousser les agriculteurs à s'assurer. «On entend souvent: «ça ne vaut pas le coup». Mais on ne peut plus raisonner avec le modèle climatique d'il y a quinze

ans. Aujourd'hui, c'est nécessaire. Ca ne permet pas de vivre, mais au moins de survivre», assure Didier Lallement. À condition que le dispositif soit amélioré pour la viticulture. C'est ce que réclame l'interprofession.

En attendant, face à des aléas climatiques devenus récurrents, «l'agriculture a vraiment envie de se prendre en main. On ne veut plus attendre qu'on nous balance des subventions», avance Christophe Véral, le président de l'UGVC, qui se félicite de la vitesse à laquelle les choses avancent depuis une semaine. «On sent qu'une synergie s'est mise en place.»

Cognac: incendie monstre en centre-ville

L'utilisation d'une torchère à gaz pour désherber les trottoirs est à l'origine d'un incendie spectaculaire, hier après-midi, en centre-ville. Vingt-cinq garages et deux appartements sont détruits. Les riverains ont été évacués.

Gilles BIOLLEY
gbiolley@charentelibre.fr

Je ne veux plus de ces engins.» De ces torchères à gaz utilisées par les employés municipaux de Cognac pour désherber les trottoirs, pestait le maire Michel Gourinchas. L'une d'elle est à l'origine de l'impressionnant incendie qui s'est déclaré en centre-ville, vers 15h30 hier, à l'angle des rues Véron et de Marignan.

»

L'employé municipal serait tombé sur une fuite d'hydrocarbures, ce qui a provoqué les premières flammes, un accident.

Vingt-cinq garages détruits, au moins trois véhicules, deux appartements également, un troisième endommagé. Et des maisons voisines qui ont elles aussi subi des dommages collatéraux liés à la toute aussi impressionnante chaleur qui se dégageait sur le périmètre, vite bouclé par les forces de l'ordre, avec évacuation des habitants. Le bilan est sévère, matériel uniquement. Trente pompiers ont été engagés, cinq engins lance et

une grande échelle déployés sous le regard de dizaines de curieux, attirés par l'immense panache de fumée noire, qui s'élevait en plein centre-ville. Les pompiers sont venus à bout du sinistre après 2h30 de lutte contre l'incendie qui a été totalement maîtrisé vers 18 heures. L'intervention a nécessité la mise en place d'une déviation avenue Victor Hugo, l'une des principales artères de la ville.

«J'ai perdu toute ma vie»

«D'autres incidents ont déjà été constatés avec ces engins, mineurs jusque-là, on va arrêter ça», répétait le maire, venu aux nouvelles avec deux de ses adjoints, dont Jean-François Valéjeas, chargé de la voirie. Selon ce dernier, l'employé municipal qui œuvrait pour désherber serait tombé «sur une fuite d'hydrocarbures, ce qui a provoqué les premières flammes, un accident.»

L'enquête ouverte par la police nationale le déterminera. Pour les certitudes, «la voiture de mon fils est partie en fumée», ne pouvait que constater une riveraine, locataire d'un box. «J'ai perdu toute ma vie, souvenirs, objets de valeur, plus rien», déplorait un autre, qui s'en servait lui d'entrepôt. Des garages, pour certains, où étaient aussi stockées des bouteilles de gaz, ce qui explique les détonations entendues par les premiers té-



Forces de l'ordre pour boucler le périmètre et évacuer les riverains, trente pompiers engagés, un important dispositif a dû être déployé sur le secteur, en plein centre-ville. Le sinistre a été maîtrisé au bout de 2h30.

Photos G.B

moins de cet incendie «qui s'est propagé en même pas 20 minutes», racontait l'un d'eux après coup. Juste à côté du locataire d'un des appartements détruit, qui a décliné la proposition de relogement de la mairie.

Lundi, une réunion d'urgence se tiendra à la mairie. Il faudra décider par quoi seront remplacées les torchères, utilisées par les employés municipaux depuis 2010.



Le quartier a été bouclé et l'incendie a attiré de nombreux curieux.



■ Les deux plus grandes écoles de danse du Cognaçais donnent leur show respectif le week-end du 16 juin ■ Plus de 700 danseuses et bénévoles y pensent déjà.

Les spectacles de danse se préparent à petits pas

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le vent de la danse soufflera plus fort que d'habitude, ce printemps. Chose rare, en raison des disponibilités des salles, les deux plus grosses écoles du Cognaçais donneront leur spectacle le même week-end, du 14 au 16 juin. Dans deux des plus grands espaces du coin, s'il vous plaît. «On était à l'Espace 3 000 jusqu'en 2014, c'est devenu trop petit. Depuis, on va aux Vauzelles», explique Patricia Fouchereau, l'une des deux profs de l'association Cognac Arts et danse (360 danseuses sur scène, un millier de spectateurs par soir). À Châteaubernard, Estelle Simon a choisi Le Castel et ses 463 places comme écrin pour ses 220 élèves, trois soirs de suite à guichets fermés.

Dans les deux écoles, c'est le temps fort de l'année. Et même davantage à Arts et danse. Où, «parce que c'est un travail énorme», le show a lieu tous les deux ans seulement. Un temps fort artistique, certes, avec des répétitions plus denses que d'habitude. Mais surtout humain. Aux cours de Patricia Fouchereau, ces jours-ci, il suffit d'en



Cette année, Arts et danse a choisi le thème des stations de métro parisiennes.

Photo M. B.

parler pour voir pleurer 25 danseuses d'un coup, prof comprise. «On se retrouve toutes, tous les âges et tous les niveaux, c'est joyeux, sourit Coralie Chapron, 18 ans, avant de craquer. Pour

ceux qui partent, c'est plus difficile.» Elle-même rendra sa licence pour suivre ses études et ses derniers pas sur scène auront des airs d'au revoir déchirant.

700 tenues assemblées

Mais «le spectacle, ce n'est pas que ceux qui dansent», souligne Estelle Simon, qui attribue la même dimension humaine à l'événement. Ce sont aussi les bénévoles, souvent des parents. Une trentaine chez Arts et danse, une vingtaine à Châteaubernard, qui travaillent depuis le début de l'année. Sans compter une cinquantaine de petites mains ponctuelles dans chaque structure. «Les costumes, c'était quelque chose», rapporte Laurence Cibrot, présidente d'Arts et danse, en décrivant le ballet des machines à coudre, la semaine dernière. Quand 700 tenues ont été assemblées. Depuis des semaines, la constella-

tion de la danse cognaçaise est donc en mouvement. Même les planètes éloignées, comme Mirreille Rapin, 56 ans, qui n'a plus mis de pointes depuis quinze ans. «Je n'ai pas arrêté de voir les spectacles depuis, c'est tellement familial.» Même chose pour Benoît Forestier, qui n'a jamais dansé mais donne un coup de main chaque année à l'association cognaçaise. Dans deux semaines, au Castel et aux Vauzelles, tout ce petit monde se retrouvera en tenue de lumière pour célébrer la danse. Ou plutôt la joie de se retrouver.

«Une station, une histoire» (Arts et danse). Vendredi 15 et samedi 16 juin à 21h au complexe des Vauzelles à Châteaubernard. Tarifs: 10 € (pour les moins de 11 ans) et 14 €. En vente la semaine précédente (06 71 73 22 53 ou 06 86 67 02 97).

Spectacle de danse d'Estelle Simon. 15 et 16 juin à 20h30 et 17 juin à 16h au Castel à Châteaubernard. Tarifs: 10 € (pour les moins de 12 ans) et 15 €. Vente au Castel le 13 juin (14h-20h) et le 14 juin (17h-20h).



Les élèves d'Estelle Simon évoqueront Heidi puis danseront autour d'un vers d'Apolinaire.

Photo Christophe Barraud

Le chiffre

1 L'idée est géniale, il ne manque qu'une bonne âme pour la mener à bien. Du 5 au 27 juin, la bibliothèque de Cognac proposera aux élèves de troisième, première et terminale de réviser dans un cadre adapté, avec l'aide de professeurs, d'une sophrologue et d'une nutritionniste. Seul souci: il manque toujours un prof de physique prêt à donner de son temps pour que le panel d'intervenants soit complet. Les candidats seront très bien reçus en appelant au 05 45 36 19 50. Même numéro pour les étudiants qui veulent s'inscrire aux révisions.

Sortie The Breeders, un concert canon ce soir



Il reste quelques places, à réserver sur le site des Abattoirs.

Les places partent vite, préviennent Les Abattoirs. Mais hier soir, il en restait quelques-unes pour le concert des Breeders, ce samedi. Le groupe de rock californien, connu mondialement pour sa chanson «Cannonball», s'est reformé et passera par Cognac, l'une des trois dates françaises de sa tournée 2018 avec Nîmes et Arras. En première partie, le duo bordelais «Équipe de foot» vaudra sans doute le déplacement, à lire les critiques positives qui ont accueilli son premier album «Chantal», l'an dernier. Début du concert à 21h. Tarifs: de 16 à 24€. Réservations sur westrock.org

MEPHISTO M

Label

KARSTON
chaussures

En vue

Bernadet prend la tête d'Atlanpack



Atlanpack, le cluster «graphic et packaging» de la Nouvelle-Aquitaine, a élu un nouveau bureau lors de son assemblée générale tenue jeudi à Cognac. C'est Jean-Pierre Bernadet, à la tête de l'entreprise de décoration de bouteilles du même nom à Châteaubernard (Photo archives Majid Bouzzit), qui remplace Antoine Pontaillier (Next Emballages) à la présidence. Celui-ci devient vice-président. Également dans le bureau: Christian Delage (Bouchages Delage), Cédric Raynaud (Linea Packaging), Philippe Barnagaud (Saverglass) et Olivier Farot (Ianesco). Le cluster, qui fédère 400 entreprises, représentant plus de 25.000 emplois et 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, fêtera ses 20 ans mardi aux Abattoirs avec ses adhérents et les acteurs économiques du territoire.

L'X'eau de sortie, pas les nageurs

Le bassin extérieur du centre aquatique X'eau des Vauzelles s'est ouvert au public hier.

Malgré un ciel clément, seule une vingtaine de personnes a plongé. La température n'était pas des plus engageantes.

D'une superficie de 350 m² pour 1,30 m de profondeur, la piscine comprend une «boule à houle», un dispositif permettant la création de vagues. À quelques pas du bassin, une aire de jeu aquatique a également été inaugurée par une poignée de baigneurs courageux.

Photo CL



Rendez-vous fleuri, ce week-end. A l'occasion de l'opération «Rendez-vous aux jardins», Cognac et Châteaubernard proposent de découvrir (ou de redécouvrir) huit des plus beaux jardins de particuliers. Comme le havre de paix verdoyant de Véronique Guindet, au 152 rue Henri-Fichon à Cognac, de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures, samedi et dimanche.

Un jardin anglais au cœur de la ville, pensé et façonné par la paysagiste depuis 1998. En le baptisant «de mères en filles», elle rend hommage à ses aïeules, qui lui ont transmis l'amour des plantes.

Un jardin anglais à Cognac



Photo CL

Jean-Monnet enflamme la base plein air

Hier, la base plein air avait des allures de fête. Les classes du lycée Jean-Monnet se sont réunies pour une matinée consacrée à l'amusement et aux loisirs sportifs. Bike and run, canoë, football, pétanque et flashmob: les lycéens, déguisés, ont décompressé à seulement 18 jours du début des épreuves du baccalauréat. L'après-midi a été dédié à la distinction des meilleurs élèves. La fête s'est prolongée aux Abattoirs avec le bal de fin d'année.



Les élus planchent sur le ramassage scolaire

Le dernier conseil municipal s'est ouvert sur une présentation des actions du Cétéf (centre d'études techniques environnementales et forestières) au niveau local, par Mathieu Bergeron, technicien animateur. L'ordre du jour a ensuite été abordé.

Ramassage scolaire. Le bus de ramassage scolaire étant en panne depuis un mois, des solutions alternatives ont été prises. D'une part, le maire remercie Christophe Guindet, second adjoint pour avoir prêté son minibus, et la mairie de Saint-Palais qui a mis en place un transport alternatif. Les parents des enfants n'ayant pu bénéficier de transport scolaire durant cette période seront indemnisés, ainsi que les transporteurs. *«C'est une opération qui va nous coûter très cher entre la réparation de notre bus et les divers remboursements. Un jour ou l'autre, il faudra envisager le remplacement du véhicule qui a quand même beaucoup de kilomètres»*, a précisé Michel Fougère.

Personnel communal. Suite à l'arrêt maladie pour une durée indéterminée de l'agent communal, Michel Fougère, maire, a été con-

traint de faire effectuer la tonte des espaces verts par une société privée. Coût 300 €. Le conseil municipal a débattu sur ce problème et envisage la recherche d'un remplaçant en contrat à durée déterminée (CDD).

Rénovation du logement incendié. L'agence technique départementale (ATD 16) a fourni une étude de projet consistant à remettre à neuf le logement sinistré (financée par le remboursement du sinistre par l'assureur) et de créer en même temps un second logement dans les dépendances existantes. Coût estimé 183 902 €. Le conseil municipal va demander une évaluation des travaux contradictoire avant de prendre sa décision finale.

Questions diverses. L'achat d'une armoire forte ignifugée a été décidé par les élus. Elle permettra de mettre en sécurité les documents et matériels sensibles de la mairie. Des habitants de La Magdeleine ont demandé la pose d'un miroir permettant d'accéder à la départementale avec plus de visibilité. Cette voie étant de la compétence Du département, la demande sera transmise.

CHÂTEAUBERNARD

Le Jardin respectueux

Jardin plein de surprises sur un parcours en terrasses conçues dans le respect de la biodiversité, comme un trait d'union entre le fleuve et le château de l'Yeuse, par l'architecte paysagiste Rémi Marcotte. Visite libre ou guidée.

» Château de l'Yeuse, 65, rue de Bellevue. Samedi et dimanche, 9h-12h - 14h-18h. 5€/visite guidée, 3€/visite libre, gratuit - 10 ans.
05 45 80 81 15/06 12 16 44 94. www.jardinrespectueux.fr

Commerce: première riposte de l'UE

■ Les Européens ont porté plainte hier auprès de l'Organisation mondiale du commerce contre les Etats-Unis ■ Ils protestent contre la décision de Donald Trump d'augmenter les droits de douane sur l'acier et l'aluminium.

La Commission européenne a lancé sa première riposte aux taxes américaines sur l'acier et l'aluminium en portant plainte vendredi à l'Organisation mondiale du commerce contre les Etats-Unis.

«Les Etats-Unis sont en train de jouer un jeu dangereux», a averti la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, qui a annoncé, comme attendu, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le lancement de la

»
Les Etats-Unis sont en train de jouer à un jeu dangereux.

plainte. Ce qu'a confirmé l'Organisation basée à Genève.

Parallèlement, Mme Malmström a fait savoir que l'UE allait porter plainte contre Pékin devant cette même OMC, pour protester contre le «transfert injuste de technologie» des entreprises européennes actives en Chine.

Car, comme l'a argué Mme Malmström, les Américains se trompent de cible en s'attaquant aux Européens, leurs alliés traditionnels. Le principal ennemi, c'est

la Chine, selon elle. «Nous aussi nous avons souffert des surcapacités dues au dumping qui est principalement causé par la Chine», a commenté la commissaire suédoise. «Si les acteurs de ce monde ne respectent pas les règles, alors le système risque de s'effondrer», a-t-elle prévenu.

Un «affront»

Pour Cecilia Malmström, l'annonce simultanée de ces deux plaintes «démontre que l'UE ne choisit aucun camp». «Nous défendons un système multilatéral pour un commerce mondial fondé sur des règles», a-t-elle plaidé.

«Et cela démontre également notre détermination à traiter les causes profondes des tensions actuelles dans le système commercial, mais nous devons le faire dans le cadre du système fondé sur des règles et de ses remèdes», a-t-elle ajouté.

L'examen de ce type de plainte à l'OMC peut cependant prendre des années. Ainsi, au cours du précédent conflit commercial sur l'acier entre l'UE et les Etats-Unis en 2002, la procédure avait duré un an et demi.

Face à la décision américaine redoutée depuis deux mois, inédite dans l'histoire récente des relations entre les Etats-Unis et leurs proches alliés, les réactions du Ca-



Au cours d'un entretien téléphonique, Emmanuel Macron a promis à Donald Trump une réponse européenne «ferme et proportionnée».

Photo AFP

nada et du Mexique ont été beaucoup plus frontales.

Ottawa a déjà annoncé des taxes sur 16,6 milliards de dollars canadiens (12,8 milliards de dollars américains) de produits américains. Et le Premier ministre canadien Justin Trudeau s'est emporté contre «un affront au partenariat de sécurité existant de longue date entre le Canada et les Etats-Unis».

Le Mexique a pour sa part promis des mesures équivalentes sur «divers produits» dont certains aciers, des fruits et des fromages, qui «se-

nement américain n'éliminera pas les taxes imposées».

Outre sa plainte à l'OMC, l'Union européenne a deux autres armes qu'elle compte utiliser contre les USA. La Commission a déjà préparé, fin avril, une liste de produits emblématiques, dont le tabac, le bourbon, les jeans ou les motos, qu'elle pourrait lourdement taxer dès le 20 juin. Après toutefois un débat entre Etats membres, pour une dernière validation.

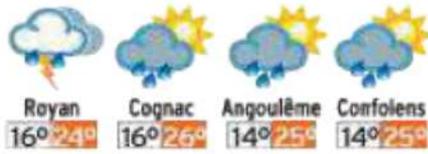
«Nous pouvons utiliser une partie de cette liste, la liste entière, une partie maintenant et une autre

partie plus tard», a précisé Mme Malmström.

Et pour protéger l'industrie sidérurgique européenne, l'UE prépare également des mesures dites de «sauvegarde», qui selon les règles de l'OMC, sont possibles si un afflux soudain d'importations perturbe «sérieusement» ou menace de perturber une industrie nationale.

La Commission européenne a déjà ouvert une enquête auprès des producteurs européens d'acier fin mars. Elle dispose de neuf mois pour prendre des mesures.

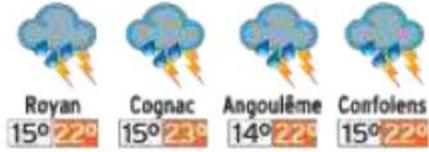
Dimanche



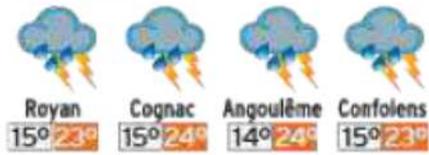
Lundi



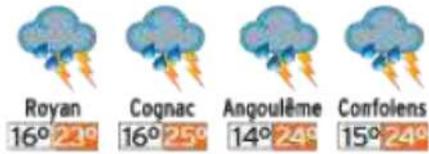
Mardi



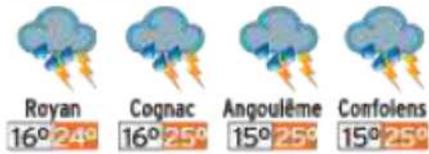
Mercredi



Judi



Vendredi



L'Europe porte plainte contre les États-Unis

COMMERCE EXTÉRIEUR L'UE a déposé plainte hier auprès de l'organisation mondiale du commerce

La Commission européenne a lancé sa première riposte aux taxes américaines sur l'acier et l'aluminium en portant plainte hier à l'Organisation mondiale du commerce contre les États-Unis. « Les États-Unis sont en train de jouer un jeu dangereux », a averti la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, qui a annoncé, comme attendu, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le lancement de la plainte.

Parallèlement, Cecilia Malmström a fait savoir que l'UE allait porter plainte contre Pékin devant cette même OMC, pour protester contre le « transfert injuste de technologie » des entreprises européennes actives en Chine. Car, comme l'a argué la commissaire, les Américains se trompent



Une fabrique d'aluminium à Biesheim, dans l'est de la France. PHOTO AFP

de ciblé en s'attaquant aux Européens, leurs alliés traditionnels.

La Chine pointée du doigt

Le principal ennemi, c'est la Chine, selon elle. « Nous aussi nous avons souffert des surcapacités dues au dumping qui est principalement causé par la Chine, a commenté la commissaire suédoise. Si les acteurs de ce monde ne respectent pas les règles, alors le système risque de s'effondrer. »

Pour Cecilia Malmström, l'annonce simultanée de ces deux plaintes « démontre que l'UE ne choisit aucun camp. Nous défendons un système multilatéral pour un commerce mondial fondé sur des règles, a-t-elle plaidé. Et cela démontre également notre détermination à traiter les causes profondes des tensions actuelles dans le système commercial, mais nous devons le faire dans le cadre du système fondé sur des règles et de ses remèdes. »

L'examen de ce type de plainte à l'OMC peut cependant prendre des années. Ainsi, au cours du précédent conflit commercial sur l'acier entre l'UE et les États-Unis en 2002, la procédure avait duré un an et demi. Outre sa plainte à l'OMC, l'Union européenne a deux autres armes qu'elle compte utiliser contre les USA. La Commission a déjà préparé, fin avril, une liste de produits emblématiques, dont le tabac, le bourbon, les jeans ou

LE CANADA AUSSI

Le Canada a aussi porté plainte hier contre les États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après la décision américaine d'imposer des taxes aux importations d'acier et d'aluminium canadiens. « Ces droits de douane, imposés unilatéralement sous le prétexte qu'ils garantissent la sécurité nationale des États-Unis, ne respectent ni les obligations commerciales internationales américaines ni les règles de l'OMC », a déclaré la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland.

les motos, qu'elle pourrait lourdement taxer dès le 20 juin. Après toutefois un débat entre États membres, pour une dernière validation.

Et pour protéger l'industrie sidérurgique européenne, l'UE prépare également des mesures dites de « sauvegarde », qui selon les règles de l'OMC, sont possibles si un afflux soudain d'importations perturbe « sérieusement » ou menace de perturber une industrie nationale. La Commission européenne a déjà ouvert une enquête auprès des producteurs européens d'acier fin mars. Elle dispose de neuf mois pour prendre des mesures.

La FNSEA veut bloquer des raffineries

CARBURANT À partir du 10 juin, le syndicat agricole annonce des blocages de raffineries en France. Voici les raisons de cette action

C'est l'histoire de la goutte d'huile de palme qui fait déborder le vase. L'autorisation accordée, à Total, le 16 mai dernier, d'importer 300 000 tonnes d'huile de palme chaque année, est visiblement la frustration de trop pour le syndicat agricole FNSEA.

Cette autorisation, c'est le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot qui l'a accordée au groupe français. Il l'a fait totalement à contre-cœur, uniquement pour sauver 450 emplois et rouvrir, dès cet été, la raffinerie de La Mède, dans les Bouches-du-Rhône. « Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai autorisé la raffinerie à rouvrir. L'avenir n'appartient pas à l'huile de palme », déclarait même le ministre il y a trois jours.

Si cette autorisation d'importation d'huile de palme a servi de déclencheur pour la prochaine action de blocage de raffineries et de dépôts pétroliers organisée par la Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles, elle n'en est pas la raison principale.

Les vraies raisons du blocage

« Les médias limitent la raison de notre action à cette importation d'huile de palme que nous condamnons parce qu'elle est vécue comme une provocation de la part des producteurs d'oléagineux-protéagineux. Ils sont largement capables de répondre aux besoins de Total. On leur demande de produire du colza, du tournesol de qualité tout en les confrontant à une huile de palme qui est tout sauf respectueuse de l'environnement, assure Jérôme Despey, secrétaire général de FNSEA et viticulteur dans l'Hérault avant de poursuivre. Le problème à l'origine de ce



L'autorisation d'importer 300 000 tonnes d'huile de Colza pour la raffinerie de La Mède a été le déclencheur du blocage. ARCH. AFP

mouvement est beaucoup plus profond. » Faut-il s'inquiéter des pénuries de carburant possibles liées au blocage ? « Il est trop tôt pour dire s'il y aura de la pénurie. Le blocage que nous sommes en train d'organiser concernera une dizaine de sites sur tout le territoire », poursuit Jérôme Despey.

« Prêts à tenir plusieurs jours »

« Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes prêts à tenir plusieurs jours, 2, 3 ou 4 jours s'il le faut. » Pour le grand public, cette action peut sembler incompréhensible, au lendemain de l'adoption en première lecture de la loi agriculture et alimentation par l'Assemblée nationale qui impose que les coûts de production des agriculteurs soient pris en compte au moment des négociations des prix par la distribution. « Nous saurons les avancées de la loi, mais

nous pointons du doigt ses incohérences, répond Jérôme Despey. Nous voulons que le grand public et le président de la République sachent que nous n'acceptons pas les réglementations qui s'imposent à nous mais qui ne s'imposent pas aux pays dont on importe la production dans le cadre du Ceta (l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada) par exemple. » Pour l'élu FNSEA l'agriculture est plus que jamais confrontée à une concurrence déloyale.

« Le gouvernement doit savoir que nous ne pouvons pas accepter sans broncher des règles dures de production si, dans le même temps, une importation qui ne répond pas aux mêmes standards nous est imposée. Sur le plan économique, toutes les dispositions prises par la loi alourdissent les charges des producteurs », assure Jérôme Despey.

Pascal Rabiller

Les trois députés absents...

C'était un engagement personnel d'Emmanuel Macron. L'interdiction du glyphosate sur le territoire français d'ici à 2021 aurait pu être gravée dans la loi. Mais dans la nuit de lundi à mardi, l'amendement déposé par le député LREM Matthieu Orphelin a été rejeté. Précision importante : aucun des trois députés de Charente n'étaient présents dans l'hémicycle. Jérôme Lambert (PS), sans doute piqué au vif par de nombreux reproches formulés sur les réseaux sociaux, a écrit sur Facebook : « Les partisans de l'interdiction dans la loi n'ont pas de regrets à avoir, car les procédures parlementaires n'auraient, de toutes les façons, pas permis l'adoption définitive de ces dispositions d'interdiction. »

Spectaculaire incendie dans le centre de Cognac

Le CCBB s'est déclaré en cessation de paiement hier matin

COGNAC Le Club de Basket de Cognac (CCBB) s'est très officiellement déclaré en cessation de paiement, hier matin, auprès du Tribunal de grande instance d'Angoulême. L'association, fragilisée par le coût d'un procès en appel aux Prud'hommes, est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible (lire notre édition d'hier). Le tribunal étudiera la situation lors d'une audience prévue lundi 25 juin à 14 heures. Trois options sont possibles : un plan de continuation et d'apurement ; un plan de cession ; une liquidation pure et simple. Si continuation il y a, se posera alors la question d'une relégation automatique en division inférieure (Nationale 3).

Thomas Mesnier reçoit le monde de l'audiovisuel

ANGOULÊME Vendredi 28 juin, le député LREM Thomas Mesnier organise, à Angoulême avec Aurore Bergé, député des Yvelines et coprésidente du groupe d'étude cinéma et production audiovisuelle à l'Assemblée nationale, une table ronde sur le thème : « Télévision, radio, culture, quels modèles pour demain ». Cette soirée de débat, ouverte au public, se tiendra dans l'auditorium de l'Alpha-Médiathèque du Grand Angoulême, à 19 h 30. Dans le cadre d'une réforme annoncée de l'audiovisuel, Thomas Mesnier et Aurore Bergé ont convié des professionnels du monde des médias pour en débattre. Seront présents : Dominique Besnehard et Marie-France Brière, les délégués généraux du Festival du film francophone d'Angoulême, Nathalie Danigrand, directrice de France 5, mais aussi Nathalie Sonnac, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Plus tôt dans l'après-midi, les deux députés visiteront deux écoles, l'EMCA et l'EES puis le studio des Films du Poisson Rouge à Angoulême.



Le député Thomas Mesnier organise cette table ronde avec son homologue des Yvelines, Aurore Bergé. ARCH. A.L.

FAITS DIVERS

Des box de parking en bois ont pris feu. Le désherbage au chalumeau en serait à l'origine

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

La nouvelle s'est propagée aussitôt vite que les flammes. Hier après-midi, un incendie s'est déclaré dans le centre de Cognac. Vingt-cinq garages, sept véhicules et trois appartements ont été détruits.

Il est 15 h 23 quand les pompiers sont appelés. Des box de parking ont pris feu, rue Véron, derrière le Crédit agricole. Selon les premiers éléments, tout serait parti de l'intervention d'agents municipaux. « On en a vu au moins deux en train de passer leur chalumeau à gaz pour désherber, témoigne un riverain. Il y en a un qui a dû faire une boulette... » Jean-François Vaugas, l'adjoint au maire en charge de la voirie, précise le scénario : « Visiblement, il y avait une fuite d'hydrocarbures qui coulait depuis l'intérieur des box. Quand l'agent est passé à côté, une explosion a retenti ».

« Quand l'agent est passé à côté, une explosion a retenti. L'homme n'a pas été blessé. »

Très vite, la chaleur provoque des dégâts : une ligne électrique tombe au sol (Enedis a dû couper le courant dans le quartier) et les vitres de l'habitation située en face du départ de feu fondent.

35 hommes mobilisés

Trente-cinq pompiers venant de toute la compagnie sont appelés. Les lieux sont peu propices à une intervention. Nous sommes dans une rue étroite, entre la rue de Maignan et le cours Victor-Hugo. Voilà qui oblige à déployer quatre lances et les moyens aériens (la fameuse grande échelle). Mais une mauvaise surprise est découverte : une dizaine de bonbonnes de gaz. Devant le risque d'explosion, le périmètre de sécurité a été élargi à 150 mètres. Pour certains, les bruits d'explosion entendus proviennent des bonbon-



L'épais panache de fumée a alerté beaucoup de badauds venus voir l'incendie, hier. PHOTOS J.G.



Les pompiers ont dû déployer des moyens aériens, à savoir la fameuse grande échelle, ainsi que quatre lances



Une dizaine de bonbonnes de gaz ont été découvertes

nes. Toutefois, le plus probable est qu'il s'agisse de tuiles qui ont explosé.

Au même moment, les policiers prennent la décision d'évacuer les habitants situés dans les rues adjacentes (Maignan, Jamac, Alexandre-Dumas). La circulation doit être interrompue depuis le rond-point du cinéma jusqu'au carrefour de Speedy, au croisement de la rue Jean-Jaurès. Rapidement, des ralentissements se sont formés le long de ces axes très fréquentés.

L'émotion des habitants

Rue Véron, les hommes du feu ont vite progressé. Le risque de propagation est écarté au bout de quatre-vingt-dix minutes. Dans l'intervalle, des habitants du quartier sont venus voir les dégâts. « Oh non, pas chez moi, se met à pleurer une riveraine. Par chance, ma voiture n'était pas dans le garage mais j'avais quand même les affaires de ma fille entreposées là. J'imagine que tout a



Bilan : 25 box, six voitures, un scooter et une maison détruits

brûlé, c'est affreux ! » Selon le bilan des pompiers, 25 garages, six voitures et un scooter ont été détruits. Une maison comportant trois appartements (dont un seul est habité) a également été ravagée. « Nous avons proposé à un locataire d'intégrer un logement d'urgence mais il a dit qu'il se débrouillerait », fait savoir Michel Gourinchas. Et le maire de promettre : « Les chalumeaux,

c'est fini. Là, il n'y a pas eu de faute de l'agent car sans hydrocarbure, rien ne se passait. Mais là, on se rend compte que c'est vraiment dangereux. »

sur
sudouest.fr

La vidéo de l'incendie vue depuis les toits

Grêle : le préfet veut des mesures rapides

COGNAC Le préfet de région a annoncé, hier, des aides pour le vignoble après l'orage de grêle

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

La salle était tout juste assez grande. Une centaine de personnes a participé, hier matin au BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac), à une réunion de crise à la suite des dégâts de la grêle sur le vignoble ce week-end. La séance était présidée par Pierre N'Gahane, préfet de la Charente, Fabrice Rigoulet-Roze, son homologue de Charente-Maritime, et, surtout, Didier Lallement, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, venu spécialement à Cognac.

Autour de la table : des élus, des représentants de la viticulture, du négoce, des experts... « La situation nécessitait ce tour de table, a justifié Didier Lallement. Nous avons réfléchi à des mesures cohérentes, applicables immédiatement et simultanément en Gironde, Charente et Charente-Maritime. »

Vers l'épargne de précaution

Parmi les annonces que l'on retrouve habituellement en cas d'aléas climatiques, il y a les aides au travail et à la fiscalité. À ce titre, le préfet a émis l'idée d'une réforme de la fiscalité agricole afin de favoriser l'épargne de précaution. Ce dispositif est une demande de longue date des viticulteurs. Ils voudraient pouvoir extraire de leur comptabilité fiscale une partie de leurs bénéfices des années fastes, la placer pour la faire fructifier et s'en servir quand surviennent des aléas climatiques, pour faire face aux dépenses. Le préfet de région a promis de faire remonter cette doléance au gouvernement.



UGVC, préfecture, Conseil départemental... Toutes les instances sont au chevet de la vigne. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Une autre annonce constitue une plus grande surprise : le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti. Cet avantage avait été testé en Gironde l'an dernier après le gel. Il sera étendu aux trois départements touchés avec des modalités simplifiées.

Par ailleurs, le préfet de région et les viticulteurs sont tombés d'accord sur l'importance de l'assurance. « Les modèles climatiques d'avant ne sont plus ceux d'aujourd'hui, a analysé le haut fonctionnaire. Alors il faut organiser les mécanismes assurantiels autrement. »

Un plan pour les générateurs

Mais le principal axe semble être la densification du réseau antigrêle. « Tout le monde est d'accord, il faut améliorer le maillage de ces générateurs, a convenu Didier Lallement. Reste à déterminer le coût

pour savoir comment le financer. » Pour l'heure, l'enveloppe n'est pas arrêtée. Mais les études prévoient au minimum 350 000 euros pour passer de 96 à 121 générateurs antigrêles dans les deux Charentes. « Sud Ouest » est en mesure de révéler que la filière cognac a d'ores et déjà acté, en interne, un budget de 200 000 euros. « Il faudra que ce soit prêt pour dans un an », espère Christophe Véral, le président du syndicat UGVC (Union générale des viticulteurs du cognac).

Ce dernier s'est d'ailleurs montré très enthousiaste à l'issue de la réunion. « On n'a pas l'habitude de féliciter les représentants de l'État mais cette fois, je dis "merci". » Christophe Véral a d'ailleurs tenu à faire passer ce message : « Les viticulteurs ne demandent pas la charité. Il vaut mieux que l'État nous aide en amont plutôt que d'accorder des exonérations après coup. »

Passion avion

AILES COGNAÇAISES L'aéroclub voisin de la base aérienne ouvre ses portes ce week-end et propose des baptêmes de l'air

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Dans la région, les Charentais connaissent les avions militaires de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. Mais beaucoup ignorent encore l'existence d'une activité civile. Elle est assurée par les Ailes cognaçaises. Cette association bénéficie, en voisin, des installations des militaires. « Elle a été créée en 1935, ce qui fait de nous l'une des plus anciennes associations du Cognaçais, souligne Kevin Ropars, le président. On bénéficie d'infrastructures très appréciables, notamment la piste principale de la BA 709. Elle fait 2,4 km, et il en existe peu en France. »

Pour le « grand public »

C'est pour faire connaître ces atouts que des portes ouvertes sont organisées aux beaux jours. Elles ont lieu aujourd'hui et demain, de 10 à 18 heures. « L'idée est de faire découvrir le monde de l'aviation au grand public », résume Kevin Ropars, le président. Sa structure se décompose en trois sections : le vol à voile, le modélisme et le vol moteur. Autant d'activités que l'on pourra découvrir tout au long du week-end.

Pour l'occasion, une exposition d'avions de collection sera organisée. Les plus connaisseurs reconnaîtront les noms : Morane MS 733, Cirrus SR 22, TB 30 Epsilon, Grob 120. Mais le spectacle sera aussi dans le ciel. En effet, des baptêmes de l'air seront proposés. Attention, si l'entrée sur le site est gratuite, ces vols sont payants. Comptez 50 euros pour quinze minutes par personne



Les baptêmes de l'air sont l'occasion d'admirer Cognac vu du ciel. PHOTOARCHIVES J. G.

(60 euros pour trois personnes), ou 80 euros pour trente minutes par personne (90 euros pour trois personnes).

Loopings en vue

L'autre atout d'être à côté de la base aérienne, c'est de pouvoir faire des acrobaties, comme l'explique Kevin Ropars : « Nous avons la chance d'avoir quelque chose d'assez unique en France : un cube de voltige. Il s'agit d'un espace aérien réservé à la voltige, qui fait 1 000 mètres de côté. »

En résumé, un grand espace pour enchaîner les loopings. Le public pourra là aussi s'y essayer. Le vol de quinze minutes à bord du Cap 10 acheté par les Ailes cognaçaises sera facturé 80 euros.

Mais pour l'association, l'intérêt n'est pas dans l'argent. « On espère bien susciter des vocations, dévoile le président. Moi, je suis tombé dedans petit. Le fait de venir à ces portes ouvertes peut permettre de créer des vocations. D'autant que ceux qui passent leur brevet de pilotage chez nous bénéficient d'instructeurs qui sont aussi pilotes sur la base. Donc l'enseignement est de qualité, et pour les jeunes les plus motivés, ils trouveront un super tremplin afin de devenir pilotes dans l'armée ou le civil. »

Portes ouvertes aux Ailes cognaçaises, aujourd'hui et demain, de 10 à 18 heures. Route de Merpins. Entrée gratuite. Prévoir un moyen de paiement pour les baptêmes de l'air.

En hommage à Papy Marcel

Salle Sainte-Thérèse, samedi dernier, une conjonction d'événements aura permis une petite parenthèse enchantée. Récapitulons. Hubert Luqué a dirigé le comédien amateur Christophe Blanc chez les Castelbaladins de longues années. Rue Nouvelle à Châteaubernard résident les époux Luqué et les parents de Christophe Blanc, dont le père Marcel décède en 2016. Aux obsèques ses petits-enfants lisent des poèmes signés de la plume de leur grand-père. Samedi, une soirée lui était tout entière dédiée.

« Je ne pouvais laisser toute cette œuvre sous silence. Voilà cher Marcel, on vous devait bien cela. Encore mille fois merci. » Les mots sortent péniblement de la bouche d'Hubert Luqué. La troupe des Castelbaladins mais aussi ses petits-enfants Morgan, Alexandre et Mathieu et son fils Christophe posent leur voix sur les mots perlés de Marcel Blanc en présence de sa veuve et de ses proches.

De façon très secrète

Une petite pause dans la lecture et Christophe Blanc nous en confie un peu plus sur son père, né en 1925 à Ars, obligé de quitter le collège Élisée-Mousnier en raison de la guerre : « Il a aidé ses parents qui avaient une petite propriété. Il est devenu lui-même agriculteur. En 1968, il arrête et travaille à l'usine. En 1973 il s'installe à Châteaubernard ». En 1957 sonne la



Morgan Rend hommage à son grand-père Marcel. PHOTO S.B.

pré-retraite, l'élément déclencheur atteste son fils. « C'est à partir de ce moment-là qu'il a beaucoup lu, écrit de façon très secrète. Il pensait la nuit, on a retrouvé des petits morceaux de papier. Il écrivait on ne sait pas trop quand. »

Atteint de la maladie de Parkinson Marcel Blanc décède à 91 ans en 2016. Sa famille découvre alors l'étendue de son œuvre : plus de 300 poèmes. « La poésie pour moi était la sève pure qui apportait la vie et la force à mon cœur. Je savourais alors les instants de bonheur en glorifiant la paix, l'amour et la nature », écrivait Marcel Blanc. Farceur il s'adonnait aussi à la caricature. Aujourd'hui Morgan fait les Beaux-Arts et ce n'est pas un hasard « Merci Papy Marcel pour les balades et pour la lecture, de nous avoir montré la voie ».

Sandra Balian